



**HALTE AUX METHODES REVANCHARDES DE LA DIRECTION
D'EVEOLE S M T D ET DES POLITICIENS DU DOUAISIS**

MOTION

Les attaques de la Direction d'EVEOLE S M T D "Transports Urbains du Douaisis" à l'encontre de notre camarade JEAN-PAUL MAERTENS, Secrétaire Général du Syndicat CGT et Secrétaire du Comité d'Entreprise, sont condamnables.

Il ne s'agit pas d'un cas de plus mais toujours d'un cas de trop !!!!

Cette Direction revancharde n'hésite pas à mettre en œuvre des méthodes intolérables de répression basées sur des "on dit", sans apporter aucune preuve ni vérification. Désormais elle s'attaque à notre camarade JEAN-PAUL MAERTENS qui s'est vu notifier par huissier de justice une mise à pied à titre conservatoire avec convocation à un entretien préalable en vue d'un licenciement le 1^{er} avril 2011 à 14h00.

La Fédération Nationale des Syndicats de Transports s'insurge contre cette répression inadmissible à l'encontre de délégués et militants de la CGT qui œuvrent pour la défense des intérêts des salariés, et exige l'arrêt immédiat des sanctions en cours.

La Fédération des Syndicats de Transports CGT agira avec l'ensemble des Syndiqués, Sections Syndicales et Syndicats pour faire respecter les droits des salariés et combattre toute forme de discrimination et de répression syndicale.

Le Syndicat CGT de l'entreprise :exige que cesse immédiatement toute poursuite à l'encontre de notre responsable CGT, Jean-Paul MAERTENS;. Notre syndicat soutient pleinement la démarche engagée par le syndicat CGT d'EVEOLE pour la défense des salariés et dans l'intérêt général.

Signature

Cachet du syndicat

Motion à faxer :

Fax Autorité Organisatrice : 03 27 87 45 78

Fax de la Direction : 03 27 95 77 76

Fax du syndicat CGT EVEOLE : 03 27 98 88 07

Fax Fédération Transports : 01 48 18 82 54